



Pôle de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique du Nord

**Termes de référence de l'appel à
candidature aux méso-interventions**

Centre Technique de l'Agriculture Biologique – Tunisie

Site Web: www.ctab.nat.tn

Mail : contact@ctab.tn



Sommaire

	Page
1. Cadre général	2
1.1. Objectifs	2
1.2. Axes du projet – Outputs	3
1.3. Résultats escomptés	4
2. Objectifs de l'appel à candidature aux méso interventions	5
3. Multiplicateur(rice)s de connaissances et méso-interventions de la phase II du projet KHNA	6
3.1. Contexte	6
3.2. Spécificités des multiplicateur (rice) s de connaissances de la deuxième phase du projet KHNA	6
3.3. Définition d'une méso-intervention	8
3.4. Champ d'action des méso-interventions	10
4. Formation, Accompagnement, et suivi des multiplicateur(rice)s de connaissances	13
5. Critères de sélection de méso-interventions	14
6. Présentation et éléments constitutifs de la demande	15

1. Cadre général du projet

Le projet «**Pôle de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique du Nord (PCAN)**» appelé en anglais «**Knowledge Hub for Organic Agriculture in North Africa (KHNA)**» est placé sous l'égide générale du projet global «**Centre de Connaissances de l'Agriculture Biologique en Afrique (CCAB)**» (son équivalent en anglais est «**Knowledge Hub for Organic Agriculture in Africa (KCOA)**»). Il est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (**GIZ**) GmbH dans le cadre du soutien financier du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (**BMZ**) de l'Initiative spéciale «**Un Seul Monde Sans Faim / One-World-No-Hunger**» (**SEWOH**). Ce projet se déroule dans cinq régions de l'Afrique, à savoir : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Est et l'Afrique Centrale (Figure 1).

Les différentes parties prenantes du projet

Aperçu géographique

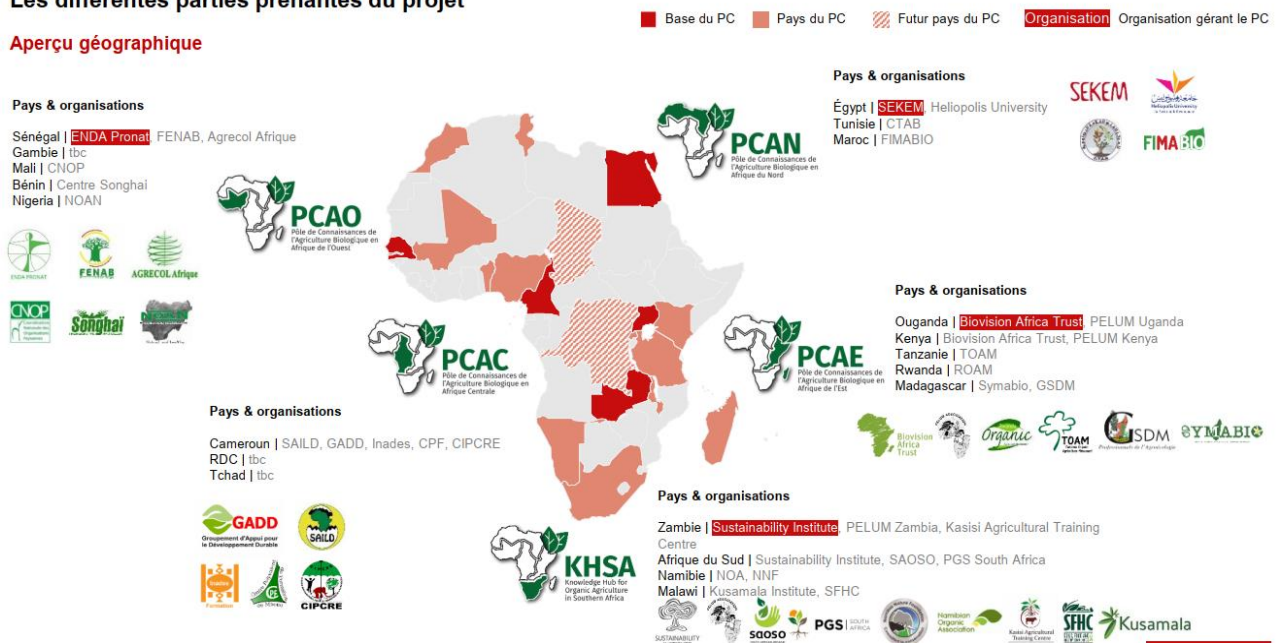


Figure 1 : Représentation des 5 pôles de connaissances

1.1. Objectifs

L'objectif général du projet KCOA est de mettre en œuvre une stratégie innovante d'intégration et de promotion de l'agriculture biologique dans les systèmes agricoles en Afrique via les pôles de connaissances.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- La gestion des connaissances de l'agriculture biologique sur une plateforme numérique à travers la collecte, la vérification, la collation et la validation de tous les produits de connaissances fournis par les pays participants ;
- La valorisation des connaissances via l'adaptation, la multiplication et la diffusion des bonnes pratiques et des approches promotrices de l'agriculture biologique par le biais des interventions (micro-interventions dans la phase I du projet et méso-interventions dans la phase II) sous différents formats ou projets (ateliers de formation théoriques et/ ou pratiques, journées d'information, encadrement, assistance technique, vidéos de témoignages et de démonstration, webinaires , formations en virtuel, intranet, etc.) ;
- La contribution à la mise en œuvre des stratégies et des mesures pour la promotion de l'agriculture biologique et du développement durable à l'échelle locale, régionale et nationale ;
- La contribution au renforcement des compétences techniques et organisationnelles des partenaires et des opérateurs biologiques ;
- La mise en réseau des différents acteurs clés et intervenants du secteur biologique pour la promotion des alliances stratégiques de coopération et des échanges de connaissances entre les différents organismes et structures publiques, privées et associatives.
- Le développement et la promotion du marché local des produits de l'agriculture biologique

Le Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB) et ses collaborateurs en partenariat avec la GIZ ont signé un accord de financement en date du 19/06/2020 pour le financement du projet KHNA. La durée du projet s'étend du **01/05/ 2020** au **31/12/ 2024** et la **phase 2** a commencé le **01/01/ 2023**.

Le Centre Technique de l'Agriculture Biologique est chargé de piloter le programme d'action de ce projet dans l'ensemble du territoire tunisien au profit des opérateurs et des acteurs intervenants dans le secteur de l'agriculture biologique.

1.2. Axes du projet - Outputs



Le champ d'action du projet KHNA porte sur les 3 axes (**Outputs**) suivants :

- **Output A : Gestion des connaissances**

Cette étape consiste tout d'abord à collecter et à classifier des connaissances pertinentes relatives à l'agriculture biologique dans les pays participants. Ensuite, il s'agit de valider ces informations collectées et de les insérer dans une plateforme numérique d'échange. Cette plateforme regroupe des connaissances techniques et scientifiques, des pratiques et des savoir-faire de l'agriculture biologique ou celles de l'agriculture durable en général mais appliquées au mode biologique. Toutes ces informations sont en provenance des pays participants, et comprennent toutes les thématiques de la production, de la transformation et de la commercialisation en mode biologique.

- **Output B : Diffusion /Dissémination des connaissances**

Cette étape repose sur la diffusion des connaissances collectées et validées au profit des différents opérateurs et intervenants dans le secteur de l'agriculture biologique des pays participants aux pôles régionaux de connaissances par le biais de différents formats (dialogue, ateliers, rencontres, formation, encadrement, assistance technique, vidéos, internet, intranet, etc.). Ce qui contribue aussi à la promotion et la diversification des bonnes pratiques de l'agriculture biologique.

- **Output C : Réseautage des acteurs en agriculture biologique**

Cette étape comporte le développement des stratégies de communication par la mise en réseau des principaux acteurs des chaînes de valeur de l'agriculture biologique des pays participants. Cette action va consolider les partages de savoir-faire, des expériences et des expertises pour assurer non seulement la diffusion des connaissances mais aussi, la promotion et la contribution à la commercialisation des produits biologiques. Ce réseau sera ainsi un espace réel pour les coopérations régionales entre les intervenants biologiques de l'Afrique et un noyau productif de projets intra et interafricains.

1.3. Résultats escomptés

Les résultats escomptés et les indicateurs globaux du projet KHNA sont :

- **174 produits de connaissances** scientifiques, techniques et paysannes dans le domaine de l'agriculture biologique, sont collectés et validés;

- **Une plateforme numérique d'échange de connaissances et de savoir-faire** est élaborée et mise en pratique efficacement ;
- Des connaissances, des stratégies de promotion du secteur bio et des bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture biologique, adaptées aux contextes des pays participants aux pôles régionaux de connaissances, sont diffusées ;
- **Un réseau d'échange de connaissances et d'expertises** en agriculture biologique unissant les différents acteurs et opérateurs (public/privé) est mis en place ;
- Des connaissances, des stratégies et des bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture biologique, adaptées aux contextes de la Tunisie, sont utilisées et appliquées par le biais de **25 méso-interventions**;
- **40 000 acteurs des chaînes de valeur** (opérateur(rice)s, intervenant(e)s et consommateur(rice)s) du secteur biologique en Tunisie sont informé(e)s et averti(e)s par le pôle de connaissance de l'Afrique du Nord et ses champs d'actions via les radios et les réseaux sociaux (dont 40% sont des femmes, soit 16 000) → Média-tracking ;
- **25 multiplicateur(rice)s de connaissances** sur l'agriculture biologique et/ ou l'agroécologie, dont au moins 40% parmi eux sont des femmes. Ces multiplicateur(rice)s bénéficient de cinq sessions de formations (ToT) et participent à la diffusion des connaissances (% secteur privé, % des connaissances de la plateforme diffusées) via les méso-interventions ;
- **40% femmes (groupe cible)** participent ou bénéficient des méso-interventions implémentées à savoir les journées d'informations, les ateliers de travail, les formations pratiques et les visites de terrain effectuées dans les parcelles de démonstration relatives au projet KHNA ;
- Un certain pourcentage de femmes rurales et de personnes à besoins spécifiques sont touchées par le programme d'action du projet KHNA ;
- **4 foires ou exhibitions des produits biologiques** sont faites au niveau national, africain ou international.
- **Contribution au développement du marché local**

2. Objectifs de l'appel à candidature aux méso-interventions

Le présent appel à candidature a pour but de sélectionner des méso-interventions qui, à travers leurs actions, permettront de diffuser les connaissances qui sont adaptées par les multiplicateur(ric)e(s) de connaissances au contexte et aux conditions du système agricole tunisien et selon les groupes cibles (agriculteurs, femmes rurales, enfants, techniciens, ingénieurs, ou autres). L'objectif général est de contribuer au développement de filières de l'agriculture biologique en Tunisie.

Chaque méso-intervention sera dotée d'un financement de **1500 euros** par le projet KHNA dans sa deuxième phase. Le versement de la première tranche est conditionné à la signature d'un contrat entre le CTAB et les multiplicateur(ric)e(s) sélectionnés selon les critères décrits au paragraphe 5 (Critères de sélection des méso-interventions).

3. Multiplicateur(ric)e(s) de connaissances et méso-interventions de la phase II du projet KHNA

3.1. Contexte

C'est un module du projet KHNA qui s'intègre dans le champ d'action B (**ou Output B**) relatif à la diffusion et à la dissémination des connaissances en agriculture biologique.

Dans la phase I du projet, un premier réseau de multiplicateur(ric)e(s) de connaissances a été établi et s'est focalisé dans ses activités de micro-interventions sur la sensibilisation des communautés locales sur l'importance de l'agriculture biologique et la diffusion des bonnes pratiques. Avec la nouvelle phase, les multiplicateur(ric)e(s) sont appelé(e)s à mettre en œuvre des interventions plus importantes et avec des impacts durables pour promouvoir davantage l'agriculture biologique et soutenir la stratégie nationale. L'objectif de la phase II du projet KHNA est de faire progresser les interventions de l'échelle micro vers une l'échelle méso conduisant à toucher une cible variée à travers des actions avec des impacts importants.

3.2. Spécificités des multiplicateur (ric)e(s) de connaissances de la deuxième phase du projet KHNA

Les multiplicateur(ric)e(s) de connaissances appelé(e)s aussi prestataires de services ruraux (RSPs) sont des personnes dotées d'une connaissance approfondie sur les objectifs du projet KHNA, de la connaissance à transférer et du contexte d'implémentation du projet. Ils/Elles sont responsables de l'adaptation et de la dissémination des connaissances et des bonnes pratiques auprès des communautés intéressées par l'agriculture biologique (Figure

2). Ils/ Elles sont considéré(e)s comme des « **agents de changement** » au sein des communautés et sont impliqué(e)s dans le système d'échange et de transfert des connaissances (techniques, scientifiques, et pratiques) et des approches méthodologiques de l'agriculture biologique.

Les agents multiplicateur(rice)s sont des personnes physiques (individus) de diverses disciplines appartenant aux différentes filières de l'agriculture biologique en Tunisie (public/privé). Ainsi ils/ elles peuvent être représenté(e)s par :

- Des structures d'appui du secteur public : CRDA, Groupement Interprofessionnel, Centre Technique etc. ;
- Des structures d'appui du secteur privé : bureaux d'études et consulting, etc. ;
- Un noyau économique agricole : Agriculteurs, transformateurs, commerçants et exportateurs, Organisation Professionnelle Agricoles-OPAs (GDA, SMSA, PME), etc. ;
- Société civile et associations ;

Pour la deuxième phase du projet KHNA, des appellations spécifiques aux multiplicateur(rice)s de connaissances seront considérées comme suit :

- **RSP sénior** : c'est un agent sélectionné parmi les multiplicateur(rice) de connaissances de la phase I du projet KHNA ayant déjà réussi à établir une micro-intervention à un impact important dans la région et ayant même lancé des initiatives supplémentaires dans le cadre du projet. Ce RSP aura l'opportunité de répliquer son intervention ciblant des groupes différents dans de nouvelles zones de manière à disséminer plus les connaissances et faire bénéficier les communautés de son expérience. Le RSP sénior pourra être aussi un agent sélectionné parmi les agents gouvernementaux qui sont affiliés dans la vulgarisation (AVFA, CTV) ou dans la division de l'Agriculture Biologique (CRDA) et qui ont une expérience pertinente dans la diffusion des connaissances sur l'agriculture biologique auprès des agriculteur(rice)s et des acteurs locaux.
- **RSP Junior** : c'est un entrepreneur sélectionné parmi les candidats qui vont participer à l'appel à candidature de la deuxième phase du projet KHNA pour adhérer au réseau des RSPs. Le RSP junior sera choisi selon la pertinence et la contribution de son idée du projet à l'atteinte des objectifs du projet KHNA.

Les multiplicateur(rice)s devraient accéder à la plateforme numérique continentale KCOA et adapter les connaissances agrobiologiques acquises au contexte régional ou communautaire qu'ils/elles visent. Pour ceci, ils/ elles devraient :

- Soutenir les activités et les objectifs de KHNA même après son achèvement ;
- Adapter et disséminer les connaissances et les bonnes pratiques de l'agriculture biologique ;
- Faciliter l'acquisition et l'utilisation des connaissances par le public cible ;
- Faire la promotion de l'avancement des actions du projet au cours de ses différentes phases ;
- Obtenir des ressources et un soutien actif des structures d'appui et du pouvoir public ;
- Obtenir l'engagement de la population cible envers le changement souhaité.

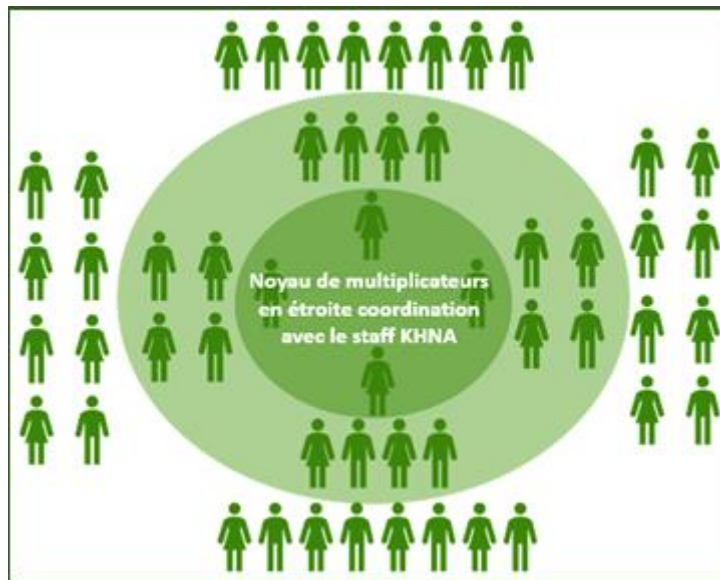


Figure 2: Multiplicateur(rice)s de connaissances au sein du projet KHNA et leur rayonnement social dans leurs communautés

3.3. Définition d'une méso-intervention

En général, la méso-intervention est une série d'activités fixées sur un plan d'action et un modèle économique (business model) bien définis et mené par un acteur chargé de la multiplication et la diffusion des connaissances appelé « **Multiplicateur(rice) de connaissances** ou aussi prestataire de services ruraux (RSP). L'objectif de ces méso-interventions est de diffuser les connaissances qui sont adaptées par les multiplicateur(rice)s de connaissances au contexte et aux conditions du système agricole tunisien et selon les groupes cibles (agriculteurs, femmes rurales, enfants, techniciens, ingénieurs, ou autres). Ces connaissances ou savoirs comprennent diverses informations sur les systèmes et les

technologies de production en mode biologique, les méthodes de transformation et les voies de commercialisation des produits biologiques contribuant ainsi au développement des chaînes de valeur en agriculture biologique à travers l'amélioration des capacités techniques des opérateurs et principalement les petites et moyennes exploitations agricoles conduites selon le mode biologique. Chaque méso-intervention doit générer des produits de connaissances (articles, documents, livres, brochures, vidéos sous-titrées) qui seront par la suite mise sur la plateforme après vérification et validation.

La méso-intervention pourrait être menée sous deux modalités selon le profil des multiplicateur(rice)s choisi(e)s et se présente comme suit :

- 1- Dans le cas où le/la RSP est sélectionné(e) parmi ceux qui ont passé par la première phase du projet KHNA et qui ont eu des impacts impressionnants, la méso-intervention consiste à la réplique et l'expansion des expériences réussites de micro-interventions vers des nouveaux terroirs. En effet, la méso-intervention sera basée sur la micro-intervention préalable menée dans une zone déterminée tout en veillant à toucher des nouvelles cibles (en dehors de lieu de l'exécution de la micro-intervention). De même le multiplicateur des connaissances est appelé à inclure/justifier des activités et des actions supplémentaires choisies en se basant sur l'expérience de la micro-intervention.
- 2- Dans le cas où le/la RSP est sélectionné(e) parmi les agents de vulgarisation (CTV, AVFA) ou les agents des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDAs), la méso-intervention consistera d'un paquet d'activités de formation et d'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs dans la région auquel le/ la multiplicateur(rice) est implémenté(e).
- 3- Dans le cas où le/la RSP est sélectionné(e) parmi les candidats ayant postulé à l'appel à candidature de la deuxième phase du projet, la méso-intervention sera retenue à la base de la pertinence de l'idée du projet en relation avec l'entrepreneuriat en agriculture biologique et son plan d'action, l'impact suggéré et le profil du candidat.

Pour la deuxième phase du projet KHNA, il est prévu de réaliser 25 méso-interventions par le biais des multiplicateur(rice)s de connaissances appartenant au secteur public et privé afin de contribuer à la réalisation des objectifs prévus pour **l'Output B** d'une façon spécifique et les objectifs du projet KHNA d'une façon plus générale.

3.4. Champ d'action des méso-interventions

Le plan d'action des méso-interventions est élaboré et exécuté par les multiplicateur(rice)s de connaissances (RSPs) sous la régie et le contrôle de leur responsable (Multiplier Coach) et les experts de la phase II du projet KHNA-Tunisie (CTAB). L'objectif global de ces méso-interventions est la diffusion des connaissances, des expériences et du savoir-faire dans le domaine de l'agriculture biologique au profit des différents opérateurs et intervenants dans le secteur de l'agriculture biologique mais aussi en agroécologie en Tunisie par le biais de différents formats (dialogue, ateliers, rencontres, formation, encadrement, assistance technique, vidéos, internet, intranet, produits de vulgarisation et conseil, etc.). Le projet KHNA prévoit la contribution au financement des méso-interventions à un équivalent de **1500 Euros** sous forme de subvention pour chaque agent multiplicateur.

Les méso-interventions élaborées doivent être conçues selon les spécificités globales suivantes :

- Être en concordance avec les objectifs et les résultats attendus du projet KHNA ;
- Basées sur les résultats des connaissances validées ;
- Leurs thématiques représentent les phases clés des chaînes de valeur du secteur de l'agriculture biologique ;
- Répondent aux problèmes posés par les membres de la communauté agricole ;
- Choies selon une classification prioritaire tenant compte des aspects techniques, économiques, écologiques, sociaux et culturels ;
- Faisables et adaptées aux conditions locales ;

Il est recommandé que ces méso-interventions contribuent aussi à la consolidation de la stratégie nationale en matière d'agriculture biologique qui porte sur :

- La promotion des 20 filières en agriculture biologique (11 filières en production végétale, 8 filières en production animale et une filière des produits forestiers) ;
- La mise en œuvre d'une stratégie nationale pour faire connaître les produits biologiques tunisiens ;
- La valorisation de l'agriculture biologique dans le domaine de la protection de l'environnement ;
- La valorisation de l'agriculture biologique dans le domaine de la santé ;

- La consolidation de la compétitivité des exportations des produits biologiques tunisiens ;
- Le renforcement des capacités des différents intervenants dans le secteur de l'agriculture biologique ;
- L'appui au contrôle et à la certification en agriculture biologique ;
- Le développement des capacités concurrentielles des produits biologiques tunisiens.

Le champ d'action des méso-interventions porte sur ces trois composantes principales :

- ✓ **Composante 1** : Valorisation des connaissances et des bonnes pratiques de l'agriculture biologique.
- ✓ **Composante 2** : Promotion et développement durable des filières en agriculture biologique.
- ✓ **Composante 3** : Valorisation du patrimoine local et soutien des filières biologiques en milieu rural

Composante 1 : Valorisation des connaissances et des bonnes pratiques de l'agriculture biologique

Cette composante vise à capitaliser toutes les expériences et les connaissances collectées et validées par le projet notamment les bonnes pratiques et les innovations dans le domaine de l'agriculture biologique. Elle a comme objectif aussi la contribution au renforcement des stratégies Tunisiennes du développement et de la promotion de l'agriculture biologique. Cette composante comporte :

- Toutes les mises à jour des réglementations de l'agriculture biologique aux échelles locale et internationale. Elle consiste aussi au développement des mesures et des outils qui permettent de suivre et d'évaluer la conformité des techniques de production des opérateurs et de satisfaire les obligations légales, en fonction de l'évolution de leurs activités et de l'actualité réglementaire.
- Les techniques innovatrices, les acquis de recherches en bio et les savoir-faire locaux intégrés et illustrés dans les programmes de formation, de vulgarisation et du conseil agricole par l'élaboration de produits de connaissances. Ces produits peuvent être sous

différents formats : des guides, des documents techniques, des vidéos de témoignages, des courts métrages, des animations, des posters, ect. Ils serviront ainsi comme outils pratiques dans le conseil, la vulgarisation et les programmes de formation agricoles afin d'assurer le développement durable des filières agricoles en mode biologique.

- Des débats F2F et virtuels, des tables rondes et des forums à l'échelle locale, régionale et africaine pour développer le secteur biologique. Elle consiste à créer des espaces de concertation et de dialogue entre tous les acteurs/opérateurs et les intervenants (privé/public) dans les différentes filières en agriculture biologique, devant aboutir à l'élaboration participative des cadres d'action pour la promotion des filières et l'établissement de partenariats gagnant-gagnant entre acteurs.

Composante 2 : Promotion et développement durable des filières en agriculture biologique

Cette composante est conçue pour le soutien du développement des filières en agriculture biologique qui se caractérisent par un fort potentiel sur le marché national et international ainsi ceux identifiées dans la stratégie nationale de promotion de l'agriculture biologique élaborée par la DGAB. Elle vise aussi l'appui des opérateurs biologiques pour l'amélioration des pratiques agricoles, la productivité de leurs exploitations, le marketing et la commercialisation des produits issus des filières biologiques contribuant ainsi à l'amélioration des revenus de la population rurale en particulier les organisations professionnelles agricoles, les femmes rurales, les jeunes promoteurs et les groupes minoritaires (ayant des besoins spécifiques). Ainsi, les micro-interventions de cette composante visent l'appui des chaînes de valeur agricoles (CVA) qui sont axées principalement sur :

- Le renforcement des capacités techniques et professionnelles de valorisation des produits des filières,
- L'accompagnement et l'assistance des opérateurs dans l'élaboration et/ou l'exécution des plans d'affaires avec d'autres acteurs privés et/ou public dans un cadre de collaboration et réseautage. Cet accompagnement contribuera à développer une bonne relation entre acteurs (Business to Business) ainsi qu'une amélioration de la valeur ajoutée des produits concernés.
- L'appui à la commercialisation des produits.

Cette composante peut être gérée via une plateforme participative liant les intervenants biologiques dans ces systèmes qui sont : les experts du domaine de l'agriculture, les leaders des filières biologiques les plus développées sur le marché local et/ou international, les centres techniques, les groupements (GDA, SMSA, et autres) et les jeunes entrepreneurs.

Composante 3 : Valorisation du patrimoine local et soutien des filières biologiques en milieu rural

Elle consiste à soutenir le développement des chaînes de valeur agricoles locales (CVAs) qui se caractérisent par un fort potentiel sur les marchés nationaux et internationaux avec un focus sur la valorisation du patrimoine et du savoir-faire local (produit traditionnel, produit du terroir et local, ressources naturelles et paysage, etc.).

Elle vise l'amélioration des capacités de productivité des petites et moyennes exploitations en adoptant l'approche genre (femme rurale, minorités souffrant de problèmes physiques, etc.) permettant ainsi de mieux défendre leurs intérêts, d'améliorer leurs revenus, d'assurer leurs pérennité et contribuant donc à un développement économique et social durable.

4. Formation, Accompagnement, et suivi des multiplicateur(rice)s de connaissances

La formation, l'accompagnement et le suivi des multiplicateur(rice)s de connaissances sera de la responsabilité des experts du projet KHNA en coordination avec le Multiplier Coach.

En se basant sur les objectifs précités du projet KHNA phase II, les experts chargés de la formation assureront cinq (5) cycles de formation visant à renforcer les compétences des multiplicateur(rice)s en matière d'entrepreneuriat durable (plan d'affaires), accès au marché, ect.

Les formations seront assurées en présentielle et réalisées par des approches pédagogiques innovantes et participatives. Chaque cycle de formation sera d'une durée estimée de 2 à 3 jours.

Ce dispositif de formation sera complété par des mesures d'accompagnement et de coaching des multiplicateur(rice)s de connaissances et qui se présentent comme suit :

- Accompagnement des multiplicateur(rice)s de connaissances dans le développement de leurs modèles économiques et dans la mise en œuvre des méso-interventions : Elaboration et ajustement du plan d'affaires et fixation d'un plan de travail).

- Suivi des multiplicateur(rice)s de connaissances par étape dans la réalisation de leurs méso-interventions.
- Soutien des multiplicateur(rice)s de connaissances dans la préparation de leurs rapports d'avancement par phase et dans le partage de leurs expériences à partir des méso-interventions réalisées.
- Validation par phase de l'avancement des multiplicateur(rice)s de connaissances en coordination avec la responsable des multiplicateur(rice)s (Multiplier Coach).

Les sessions d'accompagnement et d'encadrement seront assurées par les experts KHNA sous divers formats :

- **Accompagnement en équipe** : des séances d'échanges d'expériences, de feedback et d'enseignements collectifs.
- **Accompagnement individuel** : des séances de deux heures tout au long du période du projet ayant pour but le suivie de la mise en œuvre de la méso-intervention.
- **Supervision** : une séance de présentation d'état d'avancement d'une heure tous les 3 mois.

5. Critères de sélection des méso-interventions

Critères	Score
<i>En relation avec la méso-intervention</i>	70%
- Pertinence de l'idée, son adéquation aux objectifs du projet KHNA et la stratégie nationale de la promotion de l'agriculture biologique (qualité de la méthodologie)	30%
- Clarté du plan d'action (actions bien définies (minimum 4), objectifs, gestion du calendrier, indicateurs de suivi objectivement vérifiables et planification du budget)	30%
- Choix de groupe ciblé par la méso-intervention (priorité aux populations vulnérables, plus que 40% de femmes)	10%
<i>En relation avec les candidats</i>	30%

- Avoir des connaissances justifiées en agriculture biologique et en développement durable (formations, pratiques)	20%
- Avoir des compétences en matière de communication, d'adaptation et de diffusion des connaissances (formations, participation dans des projets...)	5%
- Bonne connaissance en outils informatiques (MS word, PPT, Excel)	5%

Ces multiplicateur(rice)s ou RSPs seront sélectionné(e)s par un comité formé par le coordinateur national, la responsable des RSPs, les experts et certain(e)s membres du projet KHNA (Figure 3).

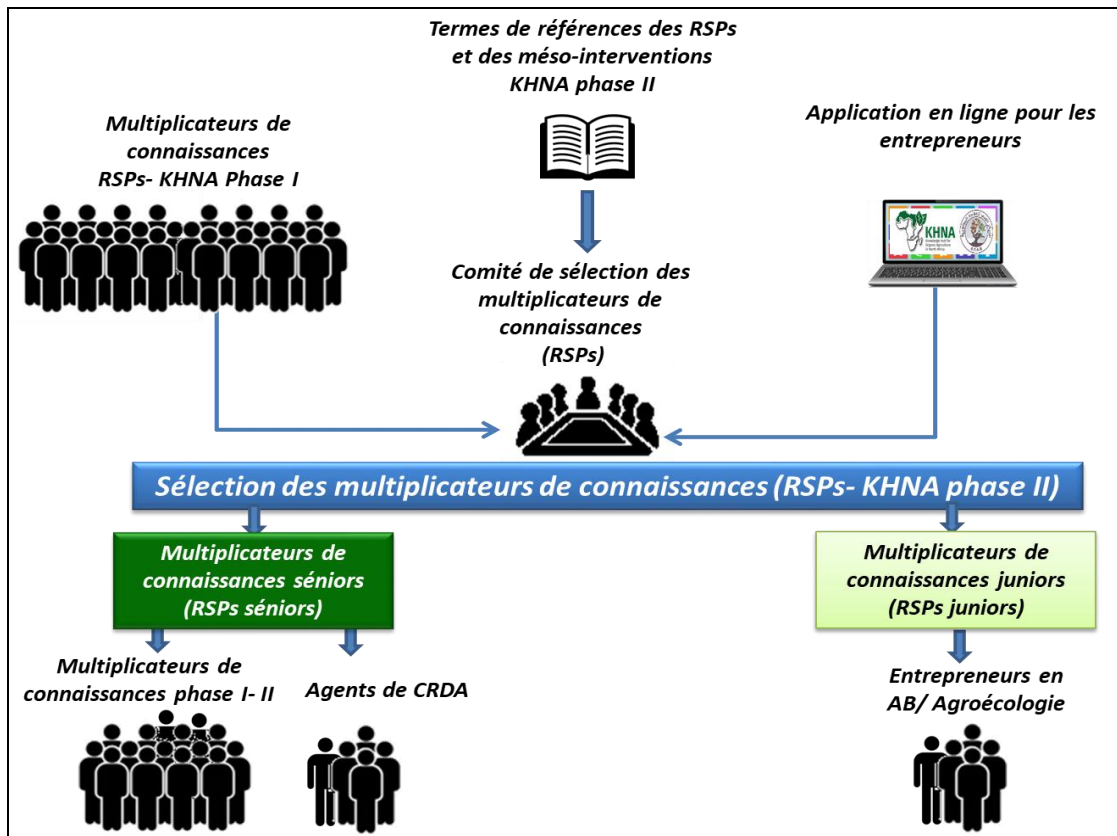


Figure 3 : Processus de sélection des RSPs (séniors et juniors) pour la phase II du projet KHNA

6. Présentation et éléments constitutifs de la demande

Le dossier de soumission à l'appel à candidature aux méso-interventions doit contenir les pièces suivantes :

- **Fiche de méso-intervention (modèle à télécharger et à remplir)**



- CV avec les pièces justificatives
- Copie de la carte d'identité (CIN)
- Lettre de motivation

L'ensemble des éléments constitutifs de la demande est transmis uniquement et directement via mail aux adresses suivantes : contact@ctab.tn et en cc jouhaina_riahi@yahoo.fr et sous l'objet: **Demande de candidature aux méso-interventions-KHNA**

Toute demande envoyée par voie postale ou déposée directement ne sera pas prise en considération et éliminée.

La date limite de soumission de la demande de candidature est fixée au **23 Mai 2023** à 23h59 (GMT) telle que prouvée par la date d'envoi de l'email. Aucune demande ne sera acceptée après cette date limite de soumission, sauf s'il y aura une prolongation par l'équipe du projet de la période de l'appel à candidature.